



Région 06 : Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais
Quatrième réunion du Conseil Régional, par courriel.
Mercredi le 12 novembre 2025

Présences

Lyne Émond, présidente, (Alma)	Odette Émond, (Alma)
Odette Fortin, 1 ^{ère} vice-présidente (Alma)	Huguette Boivin, membre (Alma)
Jean-Paul Gravel, 2 ^{ème} vice-président (Roberval)	Janine Bélanger, membre (Dolbeau-Mistassini)
Céline Munger, trésorière (Alma)	Réjeanne Dufour, membre (Dolbeau-Mistassini)
Pierre Tremblay, aide-trésorier (Alma)	Florette Dion, membre (Roberval)
Jean Mc Nicoll, secrétaire (Alma)	Michel Tremblay, membre (Roberval)

COMPTE-RENDU

1 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté:

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Modification aux prévisions budgétaires
3. Levée de la séance.

Résolution : CR 2025-2026 (18) –Acceptée à l'unanimité

2 Modification aux prévisions budgétaires

Suite aux explications fournies par la trésorière madame Céline Munger et monsieur Pierre Tremblay (aide à la trésorerie) qui sont les suivantes :

« Comme vous le savez sans doute, nous avons dépensé des sommes non prévues dans notre budget initial pour la formation et l'accompagnement de personnes dévouées à la trésorerie et d'autres sommes peuvent aussi en découler (transport, repas...). Conséquemment, notre prévoyante et bienveillante présidente a discuté de cette situation *exceptionnelle* avec la directrice générale de l'AQR qui l'a autorisée en quelque sorte à modifier nos prévisions budgétaires.

Ainsi, une partie des montants prévus sous la rubrique « *Activités-Imprévus* » pourra être affectée à la rubrique « *Fonctionnement-Repas-Transport* » (voir les tableaux ci-joints).

Afin de régulariser cette modification à nos prévisions budgétaires, le conseil régional doit adopter une résolution en ce sens. »

Ainsi, il est dûment proposé et unanimement résolu, qu'en date du 11 novembre 2025, une somme de **600.00\$** du poste « *Activités-Imprévus* » soit transférée de la façon suivante :

-**300.00\$** dans le poste « *Fonctionnement-Repas* »

-**300.00\$** dans le poste « *Fonctionnement-Transport* ».

Résolution : CR 2025-2026 (19) –Acceptée à l'unanimité

3 Levée de la séance

Après un laps de temps raisonnable pour laisser à tous la possibilité de s'exprimer sur le sujet, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur Jean Mc Nicoll propose la levée de la séance à 15h00 le 13 novembre 2025.

Résolution : CR 2025-2026 (20) –Acceptée à l'unanimité

Jean Mc Nicoll, secrétaire

Lyne Émond, présidente